

RÉENCHANTER LES PAYSAGES!

LE PROJET DE PAYSAGE MÉTROPOLITAIN

Avec ce mot d'ordre, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite impulser une nouvelle dynamique et faire changer notre regard sur ses paysages. Pour concrétiser son ambition, elle s'est engagée dans un projet de paysage co-construit et évolutif. Son objectif: conserver, restaurer et valoriser tous les paysages métropolitains ! Plaçant cette ambition au cœur de l'action métropolitaine, ce projet de paysage vise à alimenter les différentes politiques publiques.

Avec plus de 3150 km², le territoire métropolitain est l'un des plus vastes de France. À la fois littoral et terrestre, il offre une diversité d'ambiances paysagères autant urbaines, agricoles que naturelles. Marqués par des monuments paysagers mondialement connus (Sainte-Victoire, Calanques...), nombre de ses paysages moins remarquables subissent encore de lourdes pressions et dégradations liées à son modèle de développement. Aussi, des équilibres fragiles sont parfois rompus et nous devons aujourd'hui y remédier.

La Mission interministérielle, au travers de sa consultation urbaine et territoriale, a hissé le paysage comme le « socle commun d'une identité métropolitaine ». À son tour, le projet métropolitain affirme l'importance des paysages tout en soulignant le paradoxe dont ils sont victimes.

Fort de ce constat, la Métropole a fait le choix de se doter de la compétence « valorisation des paysages ». Celle-ci se concrétise par la volonté opérationnelle de mettre le paysage au cœur de ses missions (aménagement, développement économique, mobilité...) et d'accompagner les initiatives paysagères locales.

La première pierre de ce projet de paysage a été posée en 2019 en livrant un état des lieux à travers une « Typologie des paysages anthropisés ». Réalisée par l'Aupa et l'Agam, cette étude préalable au plan de paysage, marque le début de cette dynamique de projet. Aujourd'hui bien engagé, le plan de paysage prévoit de nombreux moments événements pour échanger et partager autour de la question paysagère.

Alors, ensemble, réenchantons les paysages !

À DÉCOUVRIR DANS L'ÉTUDE

- > UN PANORAMA GLOBAL SUR LES PAYSAGES MÉTROPOLITAINS
- > L'ANALYSE DES TYPES DE PAYSAGES ANTHROPIÉS
- > UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE SUR LES LIMITES PAYSAGÈRES
- > UN ATLAS CARTOGRAPHIQUE
- > UNE BOÎTE À OUTILS
- > LE RECENSEMENT DES DÉMARCHES PAYSAGÈRES DÉJÀ ENGAGÉES SUR LE TERRITOIRE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

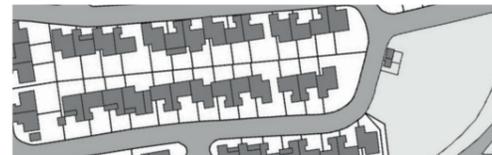
DES CHIFFRES CLÉS QUI QUALIFIENT UN PHÉNOMÈNE: LA CONSOMMATION D'ESPACE

AIX-MARSEILLE-PROVENCE

HABITAT DIFFUS 2006-2014



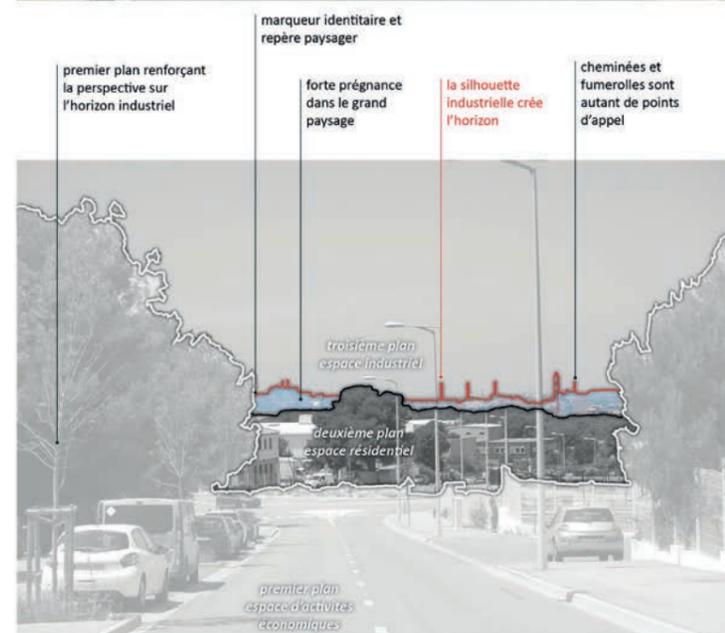
DES SCHÉMAS POUR SAISIR LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS



L'ÉTAT DES LIEUX DES PAYSAGES MÉTROPOLITAINS ANTHROPIÉS

L'état des lieux « Typologie des paysages anthropisés » s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire désireux de contribuer au « réenchantement des paysages » d'Aix-Marseille-Provence. Il propose une lecture renouvelée et dynamique des paysages métropolitains modifiés par l'action humaine. L'objectif premier de la constitution de ce socle de connaissance est de nourrir le plan de paysage mais aussi les documents de planification et d'urbanisme (SCoT et PLUi). Le travail est ciblé sur des situations paysagères jugées stratégiques, qu'il s'agisse d'espaces dégradés à requalifier ou faisant l'objet d'une mutation paysagère. Une « carte d'identité » a ainsi été établie pour chaque situation. Le document a été pensé dès le départ pour favoriser l'action. Il apporte ainsi des réponses concrètes en identifiant des pistes d'action et des outils dès à présent mobilisables. Coloré par une approche paysagère sensible, l'état des lieux identifie les grands enjeux, étroitement corrélés aux impératifs de transition écologique et de résilience du territoire.

DES PHOTOS COMMENTÉES POUR COMPRENDRE LE PAYSAGE



DES CHIFFRES CLÉS QUI QUALIFIENT CHAQUE TYPE DE PAYSAGE: L'EXEMPLE DES ESPACES AGRICOLES

AIX-MARSEILLE-PROVENCE

19%



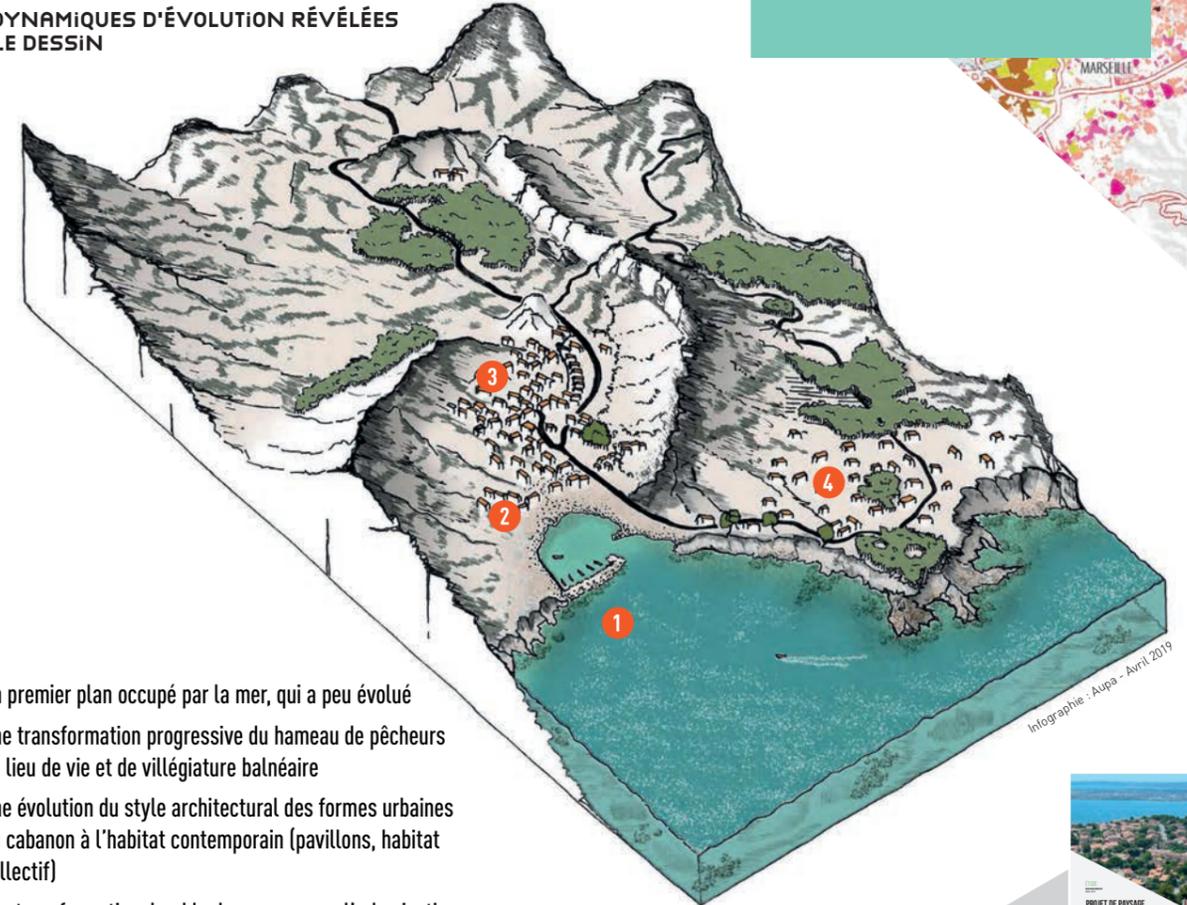
D'ESPACES AGRICOLES

2/3



DES ESPACES CONSOMMÉS ENTRE 1988 ET 2014

DES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION RÉVÉLÉES PAR LE DESSIN



- 1 Un premier plan occupé par la mer, qui a peu évolué
- 2 Une transformation progressive du hameau de pêcheurs en lieu de vie et de villégiature balnéaire
- 3 Une évolution du style architectural des formes urbaines du cabanon à l'habitat contemporain (pavillons, habitat collectif)
- 4 Une transformation durable du paysage par l'urbanisation diffuse sur les pentes et parfois, jusqu'aux crêtes

DES PAYSAGES FAÇONNÉS PAR L'HOMME

LES TYPES DE PAYSAGES ANALYSÉS DANS L'ÉTUDE SONT :

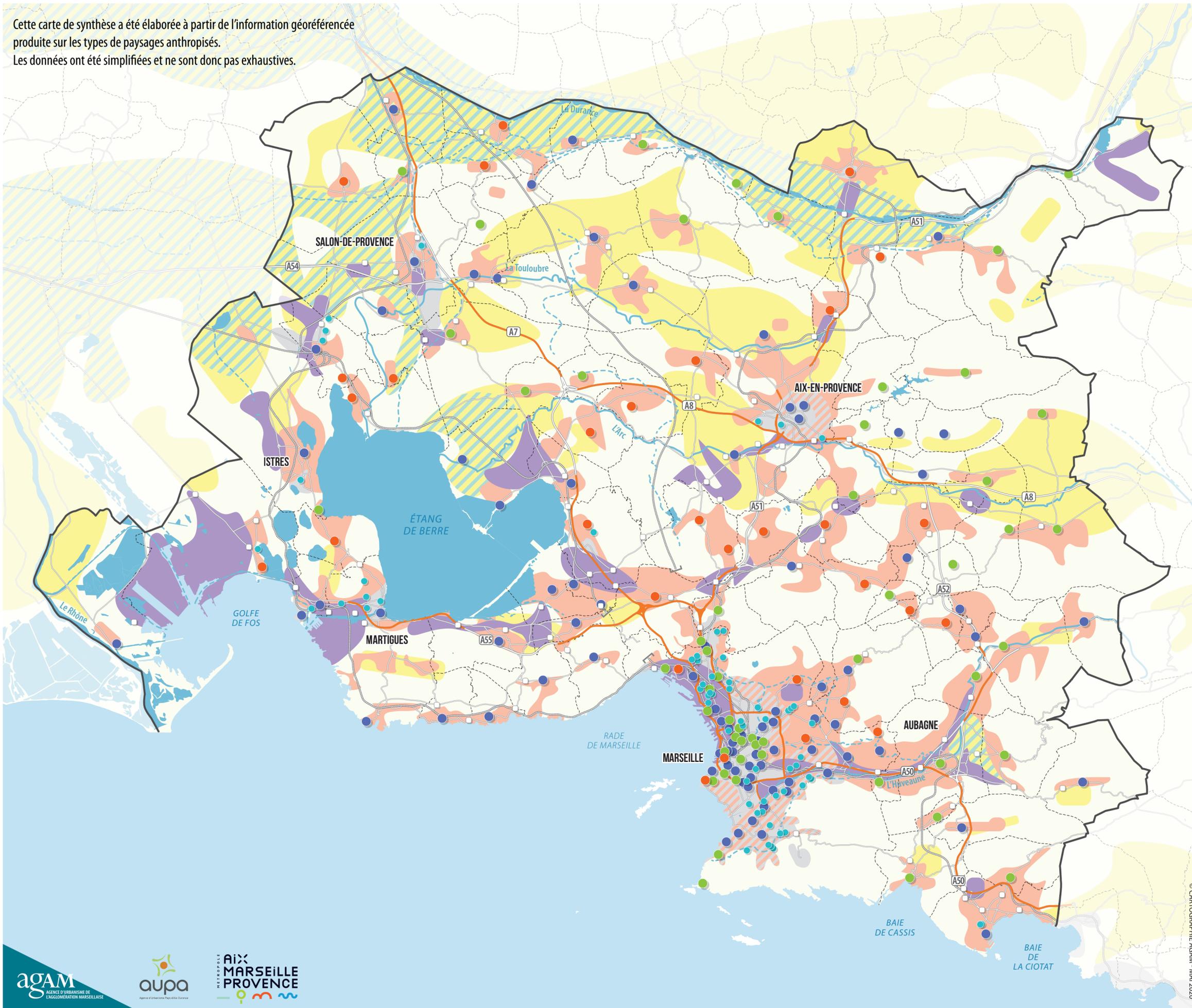
- > LES CENTRES URBAINS PERCHÉS
- > LES CENTRES URBAINS SUR PENTES
- > LES CENTRES URBAINS SUR PLAINES ET PLATEAUX
- > LES CENTRES URBAINS LITTORAUX
- > LE TISSU PAVILLONNAIRE
- > LES GRANDS ENSEMBLES ET COLLECTIFS
- > LES ESPACES ÉCONOMIQUES
- > LES ESPACES AGRICOLES
- > LES ENTRÉES DE VILLE ET AXES DE TRAVERSÉE
- > LES COURS D'EAU ET STRUCTURES HYDRAULIQUES

Infographie - Aupa - Avril 2019



AIX-MARSEILLE-PROVENCE • TYPOLOGIE DES PAYSAGES ANTHROPISÉS : CARTE DE SYNTHÈSE

Cette carte de synthèse a été élaborée à partir de l'information géoréférencée produite sur les types de paysages anthropisés.
Les données ont été simplifiées et ne sont donc pas exhaustives.



CENTRES URBAINS / NOYAUX VILLAGEOIS

- Perchés
- Sur pentes
- Sur plaines ou plateaux

GRANDS ENSEMBLES

- Grands ensembles de plus de 500 logements

DOMINANTES PAYSAGÈRES

- Paysage à dominante pavillonnaire
- Paysage composite d'habitat pavillonnaire/collectif
- Paysage à dominante agricole
- Paysage agricole à forte densité de canaux
- Paysage à dominante économique

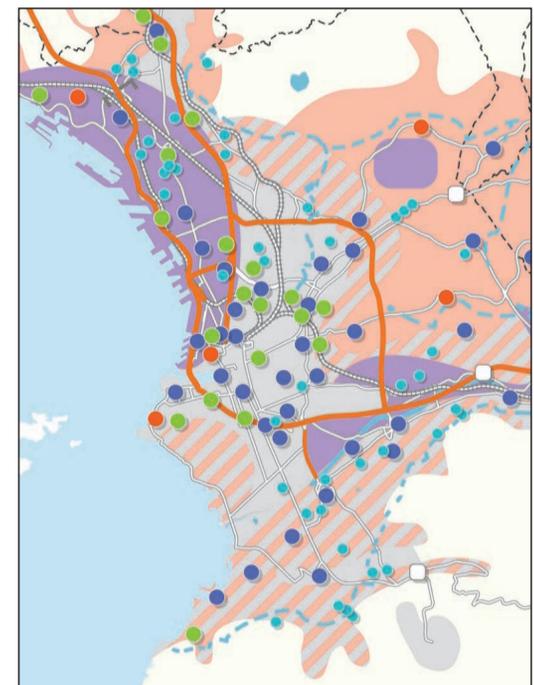
AXES DE TRAVERSÉE ET ENTRÉES DE VILLE

- Axes routiers très fréquentés (20 000 à 80 000 véhicules/jour)
- Réseau ferré passagers
- Entrées de ville / de zone à valoriser / requalifier

COURS D'EAU ET STRUCTURES HYDRAULIQUES

- Cours d'eau principaux
- Canaux principaux
- Surfaces en eau

- Tache urbaine simplifiée
- Limite Aix-Marseille-Provence



DES LIMITES AUX ÉCOTONES... ESPACES DE REMÉDIATION PAYSAGÈRE

Très tôt dans l'élaboration de l'état des lieux « Typologie des paysages anthropisés », la problématique des limites est apparue essentielle. Espaces multifonctionnels et protéiformes, ils sont omniprésents sur le territoire. Aussi, cette problématique singulière nécessitait une attention particulière. Une approche spécifique a donc été réalisée, initiant le sujet central du plan de paysage et extrapolant le concept écologique d'écotone à la notion de limite paysagère.

ÉCOTONE

Un écotone est une zone de transition entre deux écosystèmes. Comme par exemple, le passage d'un milieu ouvert (prairie, steppe ou garrigue) à un espace forestier. Dans le cas du plan de paysage métropolitain, ce concept écologique est appliqué au paysage dans une dimension plus large, incluant aussi bien les espaces urbains, agricoles, naturels que littoraux. Il vise à déterminer les épaisseurs qui confèrent une substance spécifique aux franges, lisières ou interfaces, et reconnaître les valeurs opérantes de ces espaces de transition, souvent maltraités par une urbanisation croissante.

LE PROJET DE PAYSAGE: RÉENCHANTER LES PAYSAGES!

